

PRÉSENTATION DU CNIA

Le certificat national d'intervention en autisme (C.N.I.A) est une formation inscrite au Répertoire spécifique - France Compétences. La mobilisation du CPF est possible. La formation est organisée en 2 degrés. Elle propose un contenu théorique spécialisé et une période de stage accompagné dans les structures spécialisées autisme.

Ce titre reconnu a pour visée de développer et renforcer des compétences professionnelles dans l'accompagnement des enfants et adultes présentant des TSA.

LES PRÉREQUIS – CONDITIONS D'ACCÈS

En référence à l'Arrêté du 17 août 2020 :

- Le certificat national d'intervention en autisme (C.N.I.A) de premier degré est ouvert aux personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au livre IV du code de l'action sociale et des familles et aux personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 à 4 du cadre national des certifications professionnelles.
- Le certificat national d'intervention en autisme (C.N.I.A) de second degré est ouvert aux personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au livre IV du code de l'action sociale et des familles titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 5 à 8 du cadre national des certifications professionnelles

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les connaissances actualisées et reconnues sur les TSA
- Comprendre, optimiser sa communication avec les personnes TSA et mobiliser les différentes modalités d'intervention en communication et langage en fonction des particularités observées
- Participer à l'évaluation du fonctionnement de la personne TSA
- Comprendre les fonctionnements, identifier les besoins sensoriels et psychomoteurs spécifiques et connaître les différents moyens d'évaluations du fonctionnement sensoriel et perceptif chez la personne autiste
- Connaître les différents besoins de Soins des personnes TSA ainsi que la singularité de leurs expressions et prévenir une dégradation de l'état somatique et/ou psychique
- Construire les Projets Personnalisés d'Intervention conformément aux recommandations de bonnes pratiques " les attentes de la personne et son projet personnalisé"
- Identifier les caractéristiques des interventions éducatives, comportementales et développementales recommandées (HAS en lien avec des connaissances validées)
- Mettre en œuvre de manière coordonnée et combinée des interventions globales personnalisées, Co élaborées avec la personne et sa famille ou représentant
- Comprendre, définir, analyser ce qu'est un comportement problème de la personne porteuse de TSA et en identifier les fonctions
- Mettre en place des outils pour anticiper, prévenir la manifestation d'un comportement problème (Teacch, communication, renforteur...) et distinguer les différentes stratégies à utiliser dans l'apprentissage d'une nouvelle compétence,
- Utiliser l'analyse fonctionnelle (la grille ABC), savoir interpréter une grille ABC/formuler des hypothèses et rédiger un protocole d'intervention



LE PROGRAMME DE FORMATION PAR BLOCS DE COMPÉTENCES

BLOC DE COMPÉTENCES DEGRÉ 1	VOLUME H	BLOC DE COMPÉTENCES DEGRÉ 2	VOLUME H
STAGE 140 H A RÉALISER DURANT LA FORMATION (Alternance cours et stage) - voir les calendriers de formation			
BLOC 1 : Comprendre le fonctionnement et participer à l'évaluation globale de la personne présentant des TSA MODULE I : Connaissances actualisées et reconnues sur les TSA 1 jour(7h) MODULE II : Approche des outils d'évaluation : 2 jours (14h) MODULE III : Aspects sensoriels et sensori-moteurs : 3 jours (21h) MODULE IV : Repérage des manifestations somatiques et psychologiques : 1 jour (7h)	49 h	BLOC 1 : Comprendre le fonctionnement et participer à l'évaluation globale de la personne présentant des TSA Approfondissement	7 h
BLOC 2 : Comprendre, optimiser et développer la communication et La socialisation en développant les interactions sociales avec les personnes présentant des TSA MODULE V : Optimisation de la Communication avec les TSA et socialisation : 3 jours (21 h)	21h	BLOC 2 : Comprendre, optimiser et développer la communication et La socialisation en développant les interactions sociales avec les personnes présentant des TSA Approfondissement	14 h
BLOC 3 : Mettre en œuvre les approches éducatives, comportementales et développementales recommandées par la HAS MODULES VI : Approches, techniques et interventions recommandées dans une approche pluridisciplinaire, adaptées aux personnes présentant des TSA : 4 jours (28h)	28 h	BLOC 3 : Mettre en œuvre les approches éducatives, comportementales et développementales recommandées par l'HAS Approfondissement	7 h
BLOC 4 : Anticiper, prévenir les comportements problèmes et les gérer MODULES VII : Les comportements problèmes : Comment les prévenir et les gérer 3 jours (21h)	21 h		
BLOC 5 : Co construire, mettre en œuvre et réajuster le Projet personnalisé d'intervention MODULES VIII : Le Projet personnalisé d'Intervention (PPI) et accompagnement au quotidien des personnes porteuses de TSA (21h)	21 h	BLOC 5 : Co construire, mettre en œuvre et réajuster le Projet personnalisé d'intervention Approfondissement	7 h
TOTAL : 140 h		TOTAL : 175 h	
		Degré 2 : 140 Degré 1 + 35 h approfondissement	
BLOC DE COMPÉTENCES TRANSVERSAL 6 : Acquisitions méthodologiques pour les productions écrites et les soutenances orales communes aux Degrés 1 et 2 : 15 h par Degré			
TOTAL	155 h	TOTAL	190 h





LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et conceptuels
- Études et analyses de situations
- Analyse de séquences filmées
- Mise en situation avec supervisions
- Ateliers d'animation (habiletés sociales, aménagements des espaces, créations de supports...)
- Accompagnement de stage
- Accompagnement aux productions écrites et régulations
- Suivis collectifs et individuels à partir d'un système de référence de chaque stagiaire

LE CALENDRIER DE FORMATION

Mois 1 mars 2023 Du 22 au 24 mars 23 3j de cours Bloc 1 : mod 1 ; mod 2	Mois 2 avril 2023 Du 12 au 14 mars 23 3j de cours Bloc 1 : mod 3	Mois 3 mai 2023 Du 15 au 17 avril 23 3j de cours 1 semaine de stage (35h) Bloc 1 : mod 4 Bloc 2 : mod 5
Mois 4 juin 2023 Du 14 au 16 juin 23 3j de cours 1 semaine de stage (35h) Bloc 2 : mod 5 Bloc 3 : mod 6	Mois 5 septembre 2023 Du 14 au 15 septembre 23 2j de cours 1 semaine de stage (35h) Bloc 3 : mod 6 Bloc 6 : compétences transversales (7h)	Mois 6 octobre 2023 Du 11 au 13 octobre 2023 3j de cours 1 semaine de stage (35h) Bloc 4 : Mod 7
Mois 7 novembre 2023 Du 9 au 10 novembre 2023 2j de cours Bloc 5 : mod 8	Mois 8 décembre 2023 Certification : 1 ère quinzaine de décembre 2023	Fin décembre 2023 Remise des certificats CNIA

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Pour accéder à l'évaluation, le candidat devra satisfaire toutes les conditions suivantes :

- Avoir suivi la totalité de la formation
- Avoir réalisé le stage et conduit une mission dans ce cadre-là
- Se présenter à toutes les épreuves

Deux types d'épreuves valident la formation :

- Une épreuve écrite composée de deux parties (rapport de stage et étude de situation)
- Une épreuve orale
- Les épreuves sont évaluées sur la base des critères d'évaluation présentés dans l'arrêté du 28 mai 2019 relatif au CNIA



apar formation

Tél. : 04.42.90.34.81 • Email : formation@apar-autisme.org • Web : apar-formation.org

830 Route de St Canadet, 13090 Aix en Provence • Organisme de formation : APAR : n° 93 131 0328 13



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION CNIA PROPOSÉE PAR L'APAR

- La double compétence des intervenants : les praticiens formateurs
 - Une équipe pluriprofessionnelle et disciplinaire, dont la qualification de départ est renforcée par une continuelle actualisation des connaissances et une spécialisation afin de maîtriser des méthodes et outils validés et reconnus dans les bonnes pratiques HAS
 - Une expérience continue de terrain auprès des publics TSA, enfants et adultes
 - Une formation à la pédagogie nécessaire à une transmission des savoirs optimisée
 - Une équipe engagée dans la recherche
- Un accompagnement pédagogique personnalisé et effectif
 - Le référent pédagogique identifié (par groupe de 5 stagiaires) responsable de l'accompagnement et du suivi de stage
 - Une aide à la production des écrits et une préparation conséquente aux certifications (ateliers, régulations individuelles, rendez-vous personnalisés)
- Une offre qualitative de lieux de stages, accueillant des enfants et adultes présentant des TSA
- Un réseau important et des partenaires nombreux permettant une offre de stage large, spécialisée dans l'accompagnement TSA, variée, garantissant des stages de qualité (le respect des RBPP - HAS et la nomination d'un tuteur de stage sur site).
- Une aide à la recherche de stage et un accompagnement continu

Vous avez la possibilité de faire appel à notre référént handicap qui assure un suivi en lien avec l'équipe pédagogique et permet ainsi de mettre en place les adaptations et compensations nécessaires.

LE LIEU DE FORMATION

Secteur Aixois : À préciser

FINANCEMENTS ENVISAGEABLES

- CPF (en cours de démarches auprès de France Compétences)
- Financement employeur sur fonds propres ou OPCO
- Financement personnel

LES CONDITIONS D'ACCÈS - LES DÉMARCHES - CONTACTS

Inscriptions : de septembre à décembre de chaque année

Les démarches

Sélection/épreuve d'admission

- **Étape 1** : Dossier d'inscription à renseigner (Identité, formations initiales / continues et Diplômes obtenus, parcours professionnel) et les justificatifs requis - copies CNI / CV / Diplômes obtenus/ attestations professionnelles).

Le candidat devra rédiger un projet de formation d'une à deux pages (Traitement de texte). Ce document sera mobilisé lors de l'entretien.

- **Étape 2** : après vérification du dossier et validation de ce dernier, un entretien de positionnement sera proposé. Réalisé par un formateur A.P.A.R. faisant partie de l'équipe de formation au CNIA.



apar formation

Tél. : 04.42.90.34.81 • Email : formation@apar-autisme.org • Web : apar-formation.org

830 Route de St Canadet, 13090 Aix en Provence • Organisme de formation : APAR : n° 93 131 0328 13



Cet entretien de 45 minutes a pour objectif de vérifier les prérequis et l'adéquation entre le projet du candidat stagiaire et la formation.

Personne à contacter dans le cadre du projet

Nom/Prénom : DIAZ Marie

Fonction : Responsable Formation

Ligne téléphonique directe : 06 85 18 03 71

E-mail : marie.diaz@apar-autisme.org

Éléments administratifs

A.P.A.R FORMATION

Statut : Établissement Principal : **Association loi 1901**

Date de création : **Avril 1999**

Directeur : **BRAULT Stéphane**

N° SIRET Organisme de Formation : **424 739 084 00061**

N° de déclaration d'activité : **93 131 0328 13**

Adresse postale : **830 Route de Saint Canadet, 13090 Aix-en-Provence**

Organisme certifié **Qualiopi en 2021**



Groupement National
centres ressources autisme



apar formation

Tél. : 04.42.90.34.81 • Email : formation@apar-autisme.org • Web : apar-formation.org

830 Route de St Canadet, 13090 Aix en Provence • Organisme de formation : APAR : n° 93 131 0328 13